

III.3.2. DEPENSES BUDGETAIRES

Exécution des crédits de l'année 2018 (crédits C1):

EACEA - Exécution budgétaire - 31/12/2018								
Fund Source: C1								
Ligne	Description	Crédits	Engagements	% Engagé	Payé	% Payé	Disponible Engagement	Disponible Paiement
1111	Agents temporaires	12.834.000,00	12.633.938,81	98,44 %	12.633.938,81	98,44 %	200.061,19	0,00
art. 111	Agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs	12.834.000,00	12.633.938,81	98,44 %	12.633.938,81	98,44 %	200.061,19	0,00
1121	Agents contractuels	18.332.000,00	18.318.287,61	99,93 %	18.318.287,61	99,93 %	13.712,39	0,00
art. 112	Agents contractuels	18.332.000,00	18.318.287,61	99,93 %	18.318.287,61	99,93 %	13.712,39	0,00
1131	Intérimaires	2.599.999,84	2.599.999,84	100,00 %	2.364.329,04	90,94 %	0,00	235.670,80
1132	Stagiaires	296.561,16	296.561,16	100,00 %	296.561,16	100,00 %	0,00	0,00
art. 113	Autre personnel externe	2.896.561,00	2.896.561,00	100,00 %	2.660.890,20	91,86 %	0,00	235.670,80
Chap. 11	Rémunérations, indemnités et charges	34.062.561,00	33.848.787,42	99,37 %	33.613.116,62	98,68 %	213.773,58	235.670,80
1211	Gestion administrative du personnel	500.000,00	494.980,00	99,00 %	407.051,94	81,41 %	5.020,00	87.928,06
art. 121	Gestion du personnel	500.000,00	494.980,00	99,00 %	407.051,94	81,41 %	5.020,00	87.928,06
1221	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	360.000,00	333.614,35	92,67 %	241.688,67	67,14 %	26.385,65	91.925,68
art. 122	Développement professionnel et missions	360.000,00	333.614,35	92,67 %	241.688,67	67,14 %	26.385,65	91.925,68
1231	Service médical	100.000,00	100.000,00	100,00 %	61.236,00	61,24 %	0,00	38.764,00
1232	Mobilité	70.000,00	60.000,00	85,71 %	51.981,85	74,26 %	10.000,00	8.018,15
1233	Services sociaux et autres interventions	795.000,00	795.000,00	100,00 %	784.231,14	98,65 %	0,00	10.768,86
art. 123	Dépenses sociales	965.000,00	955.000,00	98,96 %	897.448,99	93,00 %	10.000,00	57.551,01
1241	Frais de représentation, réunions internes et événements	40.000,00	12.972,48	32,43 %	8.209,52	20,52 %	27.027,52	4.762,96
art. 124	Représentation et réunions internes	40.000,00	12.972,48	32,43 %	8.209,52	20,52 %	27.027,52	4.762,96
Chap. 12	Développement professionnel et dépenses sociales	1.865.000,00	1.796.566,83	96,33 %	1.554.399,12	83,35 %	68.433,17	242.167,71
Titre I	DEPENSES DE PERSONNEL	35.927.561,00	35.645.354,25	99,21 %	35.167.515,74	97,88 %	282.206,75	477.838,51
2111	Loyers, usufruit et frais accessoires	2.915.000,00	2.900.000,00	99,49 %	2.324.230,51	79,73 %	15.000,00	575.769,49
2112	Charges relatives aux immeubles	2.000.000,00	1.688.974,00	84,45 %	1.385.932,33	69,30 %	311.026,00	303.041,67
art. 211	Loyers et charges	4.915.000,00	4.588.974,00	93,37 %	3.710.162,84	75,49 %	326.026,00	878.811,16
2121	Aménagements des locaux et autres dépenses	10.000,00	3.000,00	30,00 %	0,00	0,00 %	7.000,00	3.000,00
art. 212	Aménagements des locaux	10.000,00	3.000,00	30,00 %	0,00	0,00 %	7.000,00	3.000,00
Chap. 21	Dépenses d'immeubles	4.925.000,00	4.591.974,00	93,24 %	3.710.162,84	75,33 %	333.026,00	881.811,16
2211	Équipement de traitement de données et de télécommunication	127.189,00	118.767,56	93,38 %	94.928,26	74,64 %	8.421,44	23.839,30
2212	Applications informatiques	510.000,00	496.730,01	97,40 %	367.537,49	72,07 %	13.269,99	129.192,52
art. 221	Environnement TIC	637.189,00	615.497,57	96,60 %	462.465,75	72,58 %	21.691,43	153.031,82
2221	Autres services externes pour le traitement des données	2.110.000,00	2.035.238,31	96,46 %	1.545.450,16	73,24 %	74.761,69	489.788,15
art. 222	Autres services IT et Telecom	2.110.000,00	2.035.238,31	96,46 %	1.545.450,16	73,24 %	74.761,69	489.788,15
Chap. 22	Dépenses de technologie de l'information et de la communication	2.747.189,00	2.650.735,88	96,49 %	2.007.915,91	73,09 %	98.453,12	642.819,97
2311	Achat, location, entretien et réparation de mobilier, matériel et installations tec	68.000,00	53.061,14	78,03 %	23.557,72	34,64 %	14.938,86	29.503,42
2312	Frais de manutention et déménagements	5.000,00	5.000,00	100,00 %	1.040,00	20,80 %	0,00	3.960,00
art. 231	Mobilier, Matériel et installations techniques	73.000,00	58.061,14	79,54 %	24.597,72	33,70 %	14.938,86	33.463,42
2321	Papeterie et fournitures de bureau	75.000,00	71.000,00	94,67 %	64.251,29	85,67 %	4.000,00	6.748,71
2322	Affranchissement de correspondance et frais de port	60.000,00	45.000,00	75,00 %	41.616,57	69,36 %	15.000,00	3.383,43
art. 232	Fournitures de bureau et frais de correspondance	135.000,00	116.000,00	85,93 %	105.867,86	78,42 %	19.000,00	10.132,14
2331	Bibliothèque, abonnement à des publications, acquisition d'information et arch	107.000,00	81.995,48	76,63 %	78.117,30	73,01 %	25.004,52	3.878,18
art. 233	Acquisition et conservations d'informations	107.000,00	81.995,48	76,63 %	78.117,30	73,01 %	25.004,52	3.878,18
2341	Frais bancaires et autres frais financiers	250,00	250,00	100,00 %	0,00	0,00 %	0,00	250,00
2342	Frais de contentieux, dommages et intérêts	100.000,00	100.000,00	100,00 %	12.500,00	12,50 %	0,00	87.500,00
art. 234	Charges financières, juridiques et légales	100.250,00	100.250,00	100,00 %	12.500,00	12,47 %	0,00	87.750,00
2351	Assurances et autres dépenses diverses de fonctionnement courant	5.000,00	2.625,00	52,50 %	1.485,50	29,71 %	2.375,00	1.139,50
art. 235	Autres dépenses de fonctionnement	5.000,00	2.625,00	52,50 %	1.485,50	29,71 %	2.375,00	1.139,50
Chap. 23	Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant	420.250,00	358.931,62	85,41 %	222.568,38	52,96 %	61.318,38	136.363,24
Titre II	INFRASTRUCTURE ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8.092.439,00	7.601.641,50	93,94 %	5.940.647,13	73,41 %	490.797,50	1.660.994,37
3111	Réunions	126.580,00	125.957,00	99,51 %	23.319,62	18,42 %	623,00	102.637,38
art. 311	Réunions	126.580,00	125.957,00	99,51 %	23.319,62	18,42 %	623,00	102.637,38
3121	Information, communication et publication	454.543,00	416.869,49	91,71 %	122.298,69	26,91 %	37.673,51	294.570,80
art. 312	Information, communication et publication	454.543,00	416.869,49	91,71 %	122.298,69	26,91 %	37.673,51	294.570,80
3131	Traduction et interprétation	700.000,00	570.414,60	81,49 %	468.626,30	66,95 %	129.585,40	101.788,30
art. 313	Traduction et interprétation	700.000,00	570.414,60	81,49 %	468.626,30	66,95 %	129.585,40	101.788,30
3141	Audits	1.020.000,00	1.017.880,00	99,79 %	210.291,00	20,62 %	2.120,00	807.589,00
art. 314	Audits	1.020.000,00	1.017.880,00	99,79 %	210.291,00	20,62 %	2.120,00	807.589,00
3151	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	447.500,00	337.006,00	75,31 %	220.179,54	49,20 %	110.494,00	116.826,46
art. 315	Missions	447.500,00	337.006,00	75,31 %	220.179,54	49,20 %	110.494,00	116.826,46
3161	Informatique spécifique	2.920.000,00	2.914.846,79	99,82 %	1.533.396,40	52,51 %	5.153,21	1.381.450,39
art. 316	Informatique spécifique	2.920.000,00	2.914.846,79	99,82 %	1.533.396,40	52,51 %	5.153,21	1.381.450,39
Chap. 31	Dépenses liées à la gestion des programmes	5.668.623,00	5.382.973,88	94,96 %	2.578.111,55	45,48 %	285.649,12	2.804.862,33
Titre III	DEPENSES DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	5.668.623,00	5.382.973,88	94,96 %	2.578.111,55	45,48 %	285.649,12	2.804.862,33
TOTAL		49.688.623,00	48.629.969,63	97,87 %	43.686.274,42	87,92 %	1.058.653,37	4.943.695,21

III.3.2. a) Exécution des crédits d'engagements

Des crédits alloués de 49,689 M€, 48,630 M€ ont été engagés, laissant un surplus de 1,059 M. Les engagements représentent 97,87% du budget (98,8% en 2017).

Les engagements se répartissent comme suit:

- 35,645 M€ sur le **titre I "Dépenses de Personnel"** à rapprocher du budget alloué à ce titre (35,927 M€). Ce titre atteint un niveau d'exécution de 99,21% (98,93% en 2017).
- 7,602 M€ sur le **titre II "Infrastructure et Dépenses de fonctionnement"** à rapprocher du budget disponible de 8,092 M€
L'exécution budgétaire sur ce titre est de 93,94% (contre 99,76% en 2017). Les lignes pour lesquelles les crédits excédentaires sont importants sont celles relatives aux loyers et charges (333 K€) pour lesquels la planification est difficile (suivi SLA OIB) et services IT pour le traitement de données.
- 5,383 M€ sur le **titre III "Dépenses de support aux programmes"** à comparer aux crédits de 5,669 M€ alloués à ce titre.
L'exécution sur ce titre atteint 94,96% (93,60% en 2017), les crédits non engagés s'élevant à 0,285 M€. Les surplus les plus importants concernent les frais de traduction (129 K€), et de mission (110 K€).

III.3.2. b) Exécution des crédits de paiements

43,686 M€ de crédits de paiement ont été utilisés pour un taux d'exécution de 87,92% (86,68% en 2017).

Les paiements se répartissent comme suit :

- 35,168 M€ sur le **titre I "Dépenses de Personnel"**, soit 97,88% du budget alloué à ce titre. Le solde de 0,478 M€ est reporté à 2019 et fera l'objet de paiements à la réception des factures.
- 5,941 M€ sur le **titre II " Infrastructure et Dépenses de fonctionnement"** représentant 73,41% du budget disponible sur ce titre. Le solde de 1,661 M€ est reporté à 2019 et donnera lieu à paiements à la réception des factures.
- 2,578 M€ sur le **titre III "Dépenses de support aux programmes"** correspondant à 45,48% des crédits disponibles sur ce titre. Le solde de 2,805 M€ est reporté à 2019 pour être payé sur base des factures reçues.

Les principaux paiements restant à réaliser sur les différents titres concernent essentiellement:

Titre I (Dépenses de personnel):

- Comme chaque année, les montants restant à payer concernent les factures pour les intérimaires du mois de décembre ainsi que pour les formations, les prestations de la DG HR et le Service médical.

Titre II (Infrastructure et dépenses de fonctionnement):

- **Chapitre 21 (Dépenses d'immeubles):** Le taux d'exécution sur ce chapitre est de 75% (81% en 2017). Ce taux d'exécution est imputable à l'OIB qui n'a pas encore envoyé le décompte des loyers et charges locatives.

- **Chapitre 22 (Dépenses de technologie de l'information et de la communication) :** Le taux d'exécution sur ce chapitre est de 73% (62% en 2017), ce qui est supérieur au taux habituel. Comme chaque année, des factures importantes restent à payer pour les prestations des consultants des derniers mois de l'année et du début de l'année suivante.
- **Chapitre 23 (Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant):** Les paiements atteignent 52,96% (57,55% en 2017) des crédits engagés. A noter que pour la plupart de ces coûts, l'Agence ne maîtrise pas le calendrier de facturation (p.ex. frais de contentieux).

Titre III (Dépenses de support aux programmes):

- Comme chaque année une partie importante des paiements relatifs aux réunions, à la communication, aux traductions et à l'informatique spécifique auront lieu en 2019 compte tenu du calendrier des engagements et de l'exécution des prestations.
- Seules quelques missions d'audit ont été liquidées en 2018 étant donné que celles-ci ne sont facturées qu'à l'issue des projets de rapports et des rapports finaux.

III.3.2. c) Exécution des crédits reportés (C8):

Les crédits reportés de 2017 s'élevaient à 5,868 M€.

Fin 2018, 4,517 M€ équivalant à 76,98% des crédits reportés ont été consommés (86,32% en 2017). La répartition est la suivante :

- 0,580 M€ (74,96%) sur les crédits reportés du titre I,
- 1,657 M€ (68,98%) sur les crédits reportés du titre II
- 2,280 M€ (84,69%) sur les crédits reportés du titre III.

Un montant de 1,351 M€ (0,756 M€ en 2017), représentant 23,02% (13,68% en 2017) des crédits reportés a été annulé. La répartition est la suivante :

- 0,193 M€ (0,372 M€ en 2017) sur les crédits reportés du titre I,
- 0,745 M€ (0,221 M€ en 2017) sur les crédits reportés du titre II,
- 0,412 M€ (163 M€ en 2017) sur les crédits reportés du titre III.

Les annulations de crédits s'expliquent principalement par la conjugaison de deux facteurs étroitement liés. Le premier est l'incertitude générée par certains SLAs conclus avec les services de la Commission. Le second est la progressive rareté des crédits mis à disposition de l'Agence, l'obligeant à garder des marges conséquentes.

Les lignes les plus impactées par les annulations sont les suivantes:

- Ligne 2111 "loyers" (131 K€) : L'Agence a réduit le montant surestimé par l'OIB (indétermination du calcul des loyers et des indexations pour les 3 bâtiments de l'Agence).
- Ligne 2112 "Charges relatives aux immeubles" (341 K€) : Suite à l'incertitude générée par le SLA l'estimation des coûts était difficile.
- Ligne 2221 "Autres services IT" (174 K€) : Le décompte du "SLA DIGIT" qui couvre la plus grande partie des crédits sur la ligne s'est révélé être 200 K€ inférieur à celui de l'année précédente (moins consommation des services, révision de la méthodologie de calculs).
- Ligne 3131 "traduction"(126 K€) : Le portail traduction en 2017 ne permettait pas un calcul des coûts (le nouveau portail mis en production en 2018 fixe dorénavant les coûts et a établi une sécurité juridique).

Exécution des crédits reportés (crédits C8):

EACEA - Exécution budgétaire - 31/12/2018

Fund Source: C8

Ligne	Description	Crédits	Payé	% Payé	Crédits annulés
1131	Intérimaires	313.867,54	245.533,62	78,23 %	68.333,92
art. 113	Autre personnel externe	313.867,54	245.533,62	78,23 %	68.333,92
Chap. 11	Rémunérations, indemnités et charges	313.867,54	245.533,62	78,23 %	68.333,92
1211	Gestion administrative du personnel	29.237,79	13.665,30	46,74 %	15.572,49
art. 121	Gestion du personnel	29.237,79	13.665,30	46,74 %	15.572,49
1221	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	130.576,73	94.032,31	72,01 %	36.544,42
art. 122	Développement professionnel et missions	130.576,73	94.032,31	72,01 %	36.544,42
1231	Service médical	39.720,48	28.853,32	72,64 %	10.867,16
1232	Mobilité	14.823,05	5.750,78	38,80 %	9.072,27
1233	Services sociaux et autres interventions	193.023,27	147.383,00		45.640,27
art. 123	Dépenses sociales	247.566,80	181.987,10	73,51 %	65.579,70
1241	Frais de représentation, réunions internes et événements	52.644,40	44.910,85	85,31 %	7.733,55
art. 124	Représentation et réunions internes	52.644,40	44.910,85	85,31 %	7.733,55
Chap. 12	Développement professionnel et dépenses sociales	460.025,72	334.595,56	72,73 %	125.430,16
Titre I	DEPENSES DE PERSONNEL	773.893,26	580.129,18	74,96 %	193.764,08
2111	Loyers, usufruits et frais accessoires	149.974,07	19.074,97	12,72 %	130.899,10
2112	Charges relatives aux immeubles	786.863,18	445.578,86	56,63 %	341.284,32
art. 211	Loyers et charges	936.837,25	464.653,83	49,60 %	472.183,42
2121	Aménagements des locaux et autres dépenses	124.345,25	107.252,28	86,25 %	17.092,97
art. 212	Aménagements des locaux	124.345,25	107.252,28	86,25 %	17.092,97
Chap. 21	Dépenses d'immeubles	1.061.182,50	571.906,11	53,89 %	489.276,39
2211	Équipement de traitement de données et de télécommunication	327.596,96	326.406,83	99,64 %	1.190,13
2212	Applications informatiques	41.304,83	40.898,13	99,02 %	406,70
art. 221	Environnement TIC	368.901,79	367.304,96	99,57 %	1.596,83
2221	Autres services externes pour le traitement des données	763.439,27	588.979,90	77,15 %	174.459,37
art. 222	Autres services IT et Telecom	763.439,27	588.979,90	77,15 %	174.459,37
Chap. 22	Dépenses de technologie de l'information et de la communication	1.132.341,06	956.284,86	84,45 %	176.056,20
2311	Achat, location, entretien et réparation de mobilier, matériel et installations tech	47.631,73	29.003,75	60,89 %	18.627,98
2312	Frais de manutention et déménagements	8.701,86	5.259,00	60,44 %	3.442,86
art. 231	Mobilier, Matériel et installations techniques	56.333,59	34.262,75	60,82 %	22.070,84
2321	Papeterie et fournitures de bureau	28.095,19	17.649,89	62,82 %	10.445,30
2322	Affranchissement de correspondance et frais de port	11.220,14		0,00 %	11.220,14
art. 232	Fournitures de bureau et frais de correspondance	39.315,33	17.649,89	44,89 %	21.665,44
2331	Bibliothèque, abonnement à des publications, acquisition d'information et arch	26.299,92		0,00 %	26.299,92
art. 233	Acquisition et conservations d'informations	26.299,92		0,00 %	26.299,92
2342	Frais de contentieux, dommages et intérêts	84.286,10	76.024,34	90,20 %	8.261,76
art. 234	Charges financières, juridiques et légales	84.286,10	76.024,34	90,20 %	8.261,76
2351	Assurances et autres dépenses diverses de fonctionnement courant	2.413,04	909,47	37,69 %	1.503,57
art. 235	Autres dépenses de fonctionnement	2.413,04	909,47	37,69 %	1.503,57
Chap. 23	Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant	208.647,98	128.846,45	61,75 %	79.801,53
Titre II	INFRASTRUCTURE ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2.402.171,54	1.657.037,42	68,98 %	745.134,12
3111	Réunions	7.590,18	1.000,18	13,18 %	6.590,00
art. 311	Réunions	7.590,18	1.000,18	13,18 %	6.590,00
3121	Information, communication et publication	338.621,24	246.216,52	72,71 %	92.404,72
art. 312	Information, communication et publication	338.621,24	246.216,52	72,71 %	92.404,72
3131	Traduction et interprétation	308.805,75	182.562,75	59,12 %	126.243,00
art. 313	Traduction et interprétation	308.805,75	182.562,75	59,12 %	126.243,00
3141	Audits	740.365,50	664.125,47	89,70 %	76.240,03
art. 314	Audits	740.365,50	664.125,47	89,70 %	76.240,03
3151	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	135.623,53	59.147,98	43,61 %	76.475,55
art. 315	Missions	135.623,53	59.147,98	43,61 %	76.475,55
3161	Informatique spécifique	1.161.310,66	1.127.201,64	97,06 %	34.109,02
art. 316	Informatique spécifique	1.161.310,66	1.127.201,64	97,06 %	34.109,02
Chap. 31	Dépenses liées à la gestion des programmes	2.692.316,86	2.280.254,54	84,69 %	412.062,32
Titre III	DEPENSES DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	2.692.316,86	2.280.254,54	84,69 %	412.062,32
TOTAL		5.868.381,66	4.517.421,14	76,98 %	1.350.960,52

III.4. BUDGET INITIAL 2018 ET TRANSFERTS

L'Agence a débuté l'année 2018 avec un budget initial de 50,348 M€ qui prenait en compte les incertitudes relatives à sa situation nouvelle principalement affectée par la conclusion de plusieurs nouveaux SLA's.

Lors de la révision de juillet, l'Agence n'a pas modifié le montant de son budget et a simplement remanié la distribution des dépenses quand elle l'estimait nécessaire.

Par contre, lors de la révision budgétaire d'octobre, l'Agence a revu son budget pour inclure la délégation du nouveau Programme European Solidarity Corps (ESC) et pour tenir compte des éléments d'information dont elle disposait alors, notamment au sujet de la mise en œuvre du SLA OIB. Il en a résulté, une diminution des dépenses donnant lieu à une restitution de crédits (660 K€) alors que les crédits théoriques augmentaient grâce à l'apport de ESC (375 K€).

Enfin une troisième révision visant à effectuer les derniers ajustements pour optimiser l'utilisation des crédits sans modification du montant du budget a reçu l'aval du Comité de Direction lors de sa tenue de décembre.

En plus de ces révisions budgétaires, le Directeur a autorisé sept aménagements à l'intérieur de certains chapitres en cours de l'année 2018 pour faire face à des besoins urgents (voir colonnes "Transferts internes" dans le tableau "Dépenses 2018 (révisions/transferts)).

Recettes 2018 (révisions):

Lignes	Intitulé	Budget initial 2018	Transfert interne 1	Budget révision juillet	Transfert interne 2	Budget révis. octobre	Transfert interne 3	Budget final	Variation avec budg. init.
1	SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE								
11	SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE								
111	Contribution des programmes								
1111	Contribution d' "Erasmus +", programme de l'Union Européenne dans les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG EAC)	28.059.496	0	28.059.496	0	27.024.496	0	27.024.496	-1.035.000
1112	Contribution d' "Europe Creative", programme de l'Union Européenne dans les domaines de l'audiovisuel et la culture, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG EAC + DG CNECT)	12.528.684	0	12.528.684	0	12.528.684	0	12.528.684	0
1113	Contribution d' "Europe pour les Citoyens " programme de l'Union Européenne visant à promouvoir la citoyenneté européenne, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG HOME)	2.232.597	0	2.232.597	0	2.232.597	0	2.232.597	0
1114	Contribution des "instruments de coopération au développement" (DCI) et "instrument européen de voisinage" (ENI) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (DG DEVCO+DG NEAR + DG EAC)	5.241.689	0	5.241.689	0	5.241.689	0	5.241.689	0
1115	Contribution de l'instrument de Partenariat (PI) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (FPI)	106.000	0	106.000	0	106.000	0	106.000	0
1116	Contribution du programme d' "aide de préadhésion" (IPA) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (DG NEAR + DG EAC)	776.157	0	776.157	0	776.157	0	776.157	0
1117	Contribution du programme d' "aide humanitaire" au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de renforcer la capacité de l'Union à répondre aux crises humanitaires (DG ECHO)	1.093.000	0	1.093.000	0	1.093.000	0	1.093.000	0
1118	Contribution du programme European Solidarity Corps au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de créer des opportunités pour les jeunes de se porter volontaire ou de travailler à des projets dans leur pays ou à l'étranger au bénéfice de communautés ou de personnes en Europe. (DG EAC)	p.m.	NA	p.m.	0	375.000	0	375.000	375.000
	Total de l'article 111	50.037.623	0	50.037.623	0	49.377.623	0	49.377.623	-660.000
112	Contribution du FED								
1121	Contribution du Fonds européen de développement (FED)	311.000	0	311.000	0	311.000	0	311.000	0
	Total article 112	311.000	0	311.000	0	311.000	0	311.000	0
	TOTAL CHAPITRE 1 1	50.348.623	0	50.348.623	0	49.688.623	0	49.688.623	-660.000
	TOTAL TITRE I	50.348.623	0	50.348.623	0	49.688.623	0	49.688.623	-660.000
2	RECETTES DIVERSES								
21	PRODUIT DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES								
2111	Produit de la vente ou de la location de biens meubles et immeubles	p.m.	NA	p.m.	0	p.m.	0	p.m.	NA
	TOTAL CHAPITRE 2 1	NA	NA	NA	0	NA	0	NA	NA
2 2	RECETTES ET INDEMNISATION DE SERVICES FOURNIS À TITRE ONÉREUX								
2211	Recettes et indemnisation de services fournis à titre onéreux	p.m.	NA	p.m.	0	p.m.	0	p.m.	NA
	TOTAL CHAPITRE 2 2	NA	NA	NA	0	NA	0	NA	NA
2 3	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DIVERSES								
2311	Remboursement de dépenses diverses	p.m.	NA	p.m.	0	p.m.	0	p.m.	NA
	TOTAL CHAPITRE 2 3	NA	NA	NA	0	NA	0	NA	NA
	TOTAL TITRE II	NA	NA	NA	0	NA	0	NA	NA
	TOTAL RECETTES	50.348.623	0	50.348.623	0	49.688.623	0	49.688.623	-660.000

IV. RESSOURCES HUMAINES

Sur les 109 postes d'agents temporaires autorisés en 2018, 100 étaient occupés fin 2018. En ce qui concerne les agents contractuels, l'effectif cible de l'Agence pour 2018 était de 348 agents. Avec la délégation du Programme European Solidarity Corps (ESC), 5 postes d'agents contractuels ont été ajoutés aux effectifs cible qui ont été portés à 353. Sur les 353 postes, 341 étaient occupés au 31 décembre 2018.

AGENTS TEMPORAIRES				
Grades	2017		2018	
	autorisés	Pourvus au 31/12/2017	autorisés	Pourvus au 31/12/2018
	Temp.	Temp.	Temp.	Temp.
AD 16				
AD 15				
AD 14	5	1	7	1
AD 13	8	12	7	10
AD 12	5	2	6	7
AD 11	12	12	12	12
AD 10	11	14	15	14
AD 9	14	14	12	13
AD 8	8	6	9	7
AD 7	8	8	6	5
AD 6	7	3	5	4
AD 5	3	2	2	1
<i>Total grade AD</i>	81	74	81	74
AST 11	1		1	1
AST 10	2	1	2	0
AST 9		1		1
AST 8	1	1	1	1
AST 7	3		3	1
AST 6	5	8	6	8
AST 5	9	6	11	10
AST 4	5	10	4	4
AST 3	3	1	0	
AST 2				
AST 1				
<i>Total grade AST</i>	29	28	28	26
Total général	110	102	109	100

AGENTS CONTRACTUELS				
Groupe de fonctions	2017		2018	
	effectifs "cible"	Pourvus au 31/12/2017	effectifs "cible"	Pourvus au 31/12/2018
GF IV	105	92	108	98
GF III + GF II + GF I	251	242	245	243
Total général	356	334	353	341
GRAND TOTAL AT+AC	466	436	462	441